

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
  - Considérant les travaux d'aménagement de trottoirs rue Pasteur à Forges-les-Eaux par la société EBTP, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX, du 17 octobre 2022 au 10 novembre 2022.
  - Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2022-191

### **ARRETE :**

**Objet :**

Société EBTP

Aménagement de  
trottoirs

Rue Pasteur

Du 17 octobre 2022 au  
10 novembre 2022

**Article I :**

Les travaux d'aménagement de trottoirs sont autorisés du 24 octobre 2022 au 10 novembre 2022, rue Pasteur à Forges-les-Eaux.

Le stationnement des véhicules est interdit.

La circulation des véhicules est interdite : route barrée sauf riverains.

**Article II :**

Ces dispositions seront matérialisées par la pose de panneaux, et de la sécurité du chantier et de ses abords afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

La mise en place de la signalisation réglementaire est à la charge de la société **EBTP**.

**Article III :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 12 octobre 2022

Publié électroniquement sur le site  
internet de Forges-les-Eaux le : **18 OCT. 2022**

Le Maire  
Christine LESUEUR

